



N° 44 | 2024

Identités et Appartenances - Janvier 2024

Lexicographie, genre et féminité : aspects macro- et microstructuraux dans les dictionnaires bilingues au Gabon

Edgard Maillard Ella

Édition électronique :

URL :

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-44/3333-lexicographie-genre-et-feminite-aspects-macro-et-microstructuraux-dans-les-dictionnaires-bilingues-au-gabon>

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 24/01/2024

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Maillard Ella, E. (2024). Lexicographie, genre et féminité : aspects macro- et microstructuraux dans les dictionnaires bilingues au Gabon. *Cahiers de Psychologie Politique*, (44).

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-44/3333-lexicographie-genre-et-feminite-aspects-macro-et-microstructuraux-dans-les-dictionnaires-bilingues-au-gabon>

Dans les langues locales du Gabon, langues bantu ou bantoues, le genre grammatical renvoie aux couples de classes de noms au singulier et au pluriel correspondant aux différents genres. Dans ces langues, les noms ne font en général aucune distinction entre le masculin et le féminin et le neutre. Fondé sur la distinction du sexe, le genre naturel est parfois représenté par deux formes pour indiquer le masculin et le féminin surtout chez les personnes. Or, il faut nécessairement tenir compte de cette réalité. Il n'y a pas aussi dans les pronoms personnels, de modification de son même quand la personne désignée et son genre suggérés à l'oral sont connus. Dans le dictionnaire, le traitement macro- et microstructural est une clarification conceptuelle des mots sélectionnés comme lemmes ou entrées. Ce travail est une réflexion pour la prise en compte à la fois du genre grammatical et du genre naturel dans la communication écrite de ces langues locales, comme c'est le cas en français, par exemple. Un morphogramme va permettre de distinguer les pronoms personnels sujets du masculin et féminin. L'objectif de ce travail est en filigrane la mise en perspective de la féminité, souvent moins suggérée que la masculinité. Nous allons exceptionnellement nous référer au fang ntumu ou ntoumou de Bitam.

Mots-clefs :

Dictionnaire bilingue, Genre grammatical, Genre naturel, Lexicographie, Morphogramme

Lexicographie, genre et féminité : aspects macro- et microstructuraux dans les dictionnaires bilingues au Gabon

Edgard Maillard ELLA est chercheur-enseignant au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST) au Gabon. Il est titulaire d'un PhD en lexicographie de l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud, Chargé de Recherche de Lexicographie Bilingue et de Lexicographie de Langues de Spécialité, ses nombreux travaux de recherche visent l'endogénéisation du savoir local en intégrant les données allogènes ainsi que la promotion de la lexicographie scolaire qui est une lexicographie de langues de spécialité.

Introduction

À l'instar des langues endogènes de l'Afrique subsaharienne en général, celles du Gabon vont nécessairement se soumettre à la contrainte d'une clarification conceptuelle en passant de l'oral à l'écrit (cf. Houis, 1971 : 190). À l'instar des pays de

cette partie de l'Afrique, la distinction du sexe, même si elle n'est seulement que parfois représentée par deux formes pour indiquer le masculin et le féminin surtout chez les personnes, est fondatrice de l'organisation sociale et de la littérature orale dans la société africaine. Il faut tenir compte de cette réalité dans la communication écrite de ces langues endogènes. Cet effort de conceptualisation en passant de l'oral à l'écrit est également nécessaire pour le développement du point de vue scientifique, pour ne citer que cet aspect. En effet, comment enseignerait-on la biologie ou les sciences de la vie et de la terre (SVT) par exemple, s'il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin ainsi que le concept de mâle et de femelle ? Les dictionnaires sont impliqués dans ce processus, car ces ouvrages sont liés fondamentalement à la communication écrite comme le disent J. Dubois et Cl. Dubois (1971 : 43).

Dans les langues locales du Gabon, langues bantu ou bantoues, le genre grammatical renvoie aux couples de classes de noms au singulier et au pluriel correspondant aux différents genres. Dans ces langues, les noms ne font en général aucune distinction entre le masculin et le féminin et le neutre. Cependant, fondé sur la distinction du sexe, le genre naturel est parfois représenté par deux formes pour indiquer le masculin et le féminin surtout chez les personnes. Il faut nécessairement tenir compte de cette réalité comme nous l'avons déjà insinué plus haut. Par ailleurs, dans ces langues locales, il n'y a pas aussi dans les pronoms personnels sujets, de modification de son même quand la personne désignée et son genre qui sont suggérés à l'oral sont connus. Or, dans le dictionnaire, le traitement macro- et microstructural est une clarification conceptuelle des mots sélectionnés comme lemmes ou entrées.

Ce travail est une réflexion pour la prise en compte à la fois du genre grammatical et du genre naturel comme c'est le cas en français ou en anglais par exemple et sans recherche de mimétisme aveugle, dans les dictionnaires bilingues au Gabon. Autrement dit, le genre peut ne pas reposer de façon rigide sur un seul aspect et sans que cela ne soit préjudiciable au sens propre et à la vision du monde de la langue ainsi traitée. Un morphogramme grammatical va distinguer les pronoms personnels sujets du masculin de ceux du féminin en donnant l'information sur le genre grammatical de ces mots sans modifier le son. Car, en fixant la pensée, c'est-à-dire en procédant à l'effort de clarification conceptuelle en passant de l'oral à l'écrit, l'écrit oblige à formuler et à préciser la pensée conceptuelle qui ne peut être que parfois suggérée dans l'oral (L. Lurçat, 1988 :1). L'objectif de ce travail est en filigrane la mise en perspective de la féminité, souvent moins suggérée que la masculinité dans le discours oral et dans les propositions d'écriture des langues locales du Gabon.

Il sera d'abord question de discuter d'une part, des aspects du genre grammatical et du genre naturel que portent les mots dans les langues locales du Gabon et qui sont porteurs de sens dans l'organisation sociale et la littérature orale, etc. D'autre part, il s'agira d'évoquer, à travers les articles de dictionnaire, les aspects macro- et microstructuraux du traitement du genre dans les dictionnaires bilingues au Gabon. Cette démonstration va se faire à partir des mots choisis comme lemmes et porteurs de ces genres et sur la base d'un dictionnaire bilingue bidirectionnel ou biscopal. Nous allons exceptionnellement nous référer au fang ntumu ou ntoumou de Bitam pour ce qui

est valable pour toutes les autres langues locales du Gabon.

1. Aspects du genre dans les langues locales du Gabon

Le genre grammatical n'est pas nécessairement fondé sur le sexe en ne renvoyant pas qu'au masculin et au féminin des objets animés que sont les humains et les animaux. Dans ce cas, on parle de genre naturel ou fondé sur la distinction du sexe. En français par exemple, le mot *femme* est féminin tout comme ce qu'il définit. Il peut l'être aussi comme en français encore une fois, de façon arbitraire sur les objets inanimés, *table* est ainsi féminin et immeuble *masculin*, sur la forme, la texture, la couleur, bref sur n'importe quel ensemble de propriétés naturelles qui détermine des classes. Le genre renvoie ainsi à un principe d'accord qui se fait entre mots des énoncés. Dans les lignes qui suivent, nous allons discuter des manifestations du genre dans les langues locales du Gabon.

1.1. Le genre grammatical

Les langues locales du Gabon sont des langues dites bantu ou bantoues. Dans ces langues, le genre n'obéit pas à un principe d'accord entre les mots fortement lié par le sens. C'est un accord basé dans l'opposition entre le singulier et le pluriel des noms déterminée par des affixes ou des préfixes et qui donne lieu à une classe du singulier et celle du pluriel. Ce sont ces couples de classes de noms au singulier et au pluriel qui correspondent aux différents genres. Dans cette catégorie des langues à laquelle appartient les langues locales du Gabon, le nom est composé d'un radical et d'un affixe.

[1]
Dans le fang parlé à Bitam___, le nom *mông* « enfant » est composé du radical -*ông* et du préfixe *m-*. Le préfixe *m-* qui indique le singulier et le caractère humain de l'être désigné par *mông*, appartient ainsi à la classe 1. Au pluriel, *mông* équivaut à *bông* « enfants ». Le préfixe *b-*, indique que *bông* est le pluriel de *mông* et que, comme celui-ci, *bông* désigne un être humain et appartient à la classe 2. Ce sont ces deux classes qui correspondent au genre 1.

On a alors les couples *mông/bông*, l'opposition entre le singulier et le pluriel de noms à partir des préfixes qui permet de déterminer les classes 1 et 2 qui correspondent au genre 1. Parce que, pour désigner le pluriel des êtres qui ne sont pas humains, il y a d'autres préfixes, par exemple le préfixe *bi-* du nom *bilé* « arbres » et appartenant à la classe 8. Il s'est substitué au préfixe *é-* qui indique le statut non humain de l'objet que désigne *élé* « arbre » et qui appartient à la classe 7. *Élé* et *bilé* ont pour radical *-lé* et les classes 7 et 8 correspondent au genre 5. Ici, nous avons donc les couples *mông/bông* et *élé/bilé* qui sont les classes de mots qui correspondent aux genres 1 et 5.

Il y a naturellement d'autres couples dans la langue qui ont permis de déterminer des classes de mots correspondant à 15 genres. Des études sur le fang, ont permis de déterminer 9 genres à une classe et on peut donc déduire le nombre de genres dans le

fang parlé à Bitam à un total de 24.

Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué dans les propos liminaires, le genre ne peut se limiter qu'à cet aspect grammatical dans les langues locales du Gabon. En effet, fondé sur la distinction du sexe, le genre naturel est parfois représenté dans ces langues, par deux formes pour indiquer le masculin et le féminin surtout chez les personnes. Cet aspect n'apparaît pas dans les données du genre grammatical [2]. Or, il faut nécessairement tenir compte de cette réalité dans l'écriture au sens large de ces langues : celle qui englobe la notion de grammaire, en mentionnant à côté du genre grammatical s'il y a lieu, que ces noms sont masculins ou féminins [3]. Autrement dit, il faut restituer autant que possible comment les peuples endogènes du Gabon perçoivent le monde et le nomment [4].

C'est dans ce même ordre d'idées qu'il est nécessaire de matérialiser à l'écrit le genre naturel qui est seulement suggéré à l'oral dans les pronoms personnels sujets. Dans ces mots, il n'y a pas de modification de son même quand la personne désignée et son genre suggérés à l'oral sont connus. Comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent, cette distinction nécessaire peut se faire à l'écrit grâce à l'ajout d'un morphogramme grammatical à la fin des mots représentant les pronoms personnels sujets de la troisième personne du singulier et pluriel.

1.2. Le genre naturel

1.2.1. Le masculin, le féminin et le neutre dans différentes formes de mots quand on parle des personnes

En fang parlé à Bitam, cela est valable pour les autres langues locales du Gabon, certains noms, surtout ceux qui désignent les personnes, peuvent avoir deux formes pour indiquer séparément le masculin et le féminin.

Tableau 1 : Une esquisse de la représentation du masculin et du féminin par différentes formes quand on parle des personnes dans le fang parlé à Bitam

Masculin	Féminin	Neutre
fam (homme)	minenga (femme)	mbot (humain)
nom (époux/mari)	ngaa (épouse/femme)	

1.2.2. Le masculin et le féminin dans la désignation du frère et de la sœur selon que l'on soit un homme ou une femme

En fang parlé à Bitam, cela est valable pour les autres langues locales du Gabon, les noms représentant le frère et la sœur sont masculins ou féminins selon que la personne qui désigne soit du sexe masculin ou féminin.

Tableau 2 : Une esquisse de la représentation du masculin et du féminin des noms

représentant le frère et la sœur selon que la personne qui désigne est du sexe masculin ou féminin dans le fang parlé à Bitam

Masculin	Féminin
monegnang (frère) lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin	ndom (frère) lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin
kaa (sœur) lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin	monegnang (sœur) lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin

1.2.3. Le masculin, le féminin et le neutre dans différentes formes de mots quand on parle des métiers

En fang parlé à Bitam, cela est valable pour les autres langues locales du Gabon, les noms qui désignent les métiers, peuvent avoir deux formes pour préciser que l'on parle ou désigne respectivement un homme ou une femme. Ces formes se différencient en faisant des noms composés avec *fam* (homme) ou *minenga* (femme) respectivement.

Tableau 3 : Une esquisse de la représentation du masculin et du féminin par différentes formes quand on parle des métiers dans le fang parlé à Bitam

Masculin	Féminin	Neutre
fam#ngyeghele (enseignant)	minenga#ngyeghele (enseignante)	ngyeghele (enseignant)
fam nguengang (tradipraticien)	minenga nguengang (tradipraticienne)	nguengang (tradipraticien)

Loin de vouloir emprunter le chemin d'une idéologie radicale à tout va ou celui de tomber dans un effet de mode, nous pensons que la féminisation des noms dans les langues locales du Gabon est importante. Cela l'est pour mieux affirmer et présenter la féminité dans l'organisation sociale et la communication. Comme dans la langue française, nous pensons que la référence aux noms neutres suggérait dans l'imaginaire beaucoup plus la masculinité. D'où, les aménagements avec soit avec la féminisation du déterminant et/ou du nom : la cheffe, la capitaine, la maire, la professeure, l'auteure, etc.

C'est la raison pour laquelle si ce travail met l'accent sur le genre de façon générale, il y a un accent particulier mis sur la féminité qui n'a pas souvent été assez mise en relief comme cela a été le cas pour la masculinité. Nous pensons que cela est dû au fait que la référence aux noms neutres suggère beaucoup plus la masculinité dans l'imaginaire collectif. Car elle est perçue comme le point de départ pour déterminer la féminité, cette dernière n'est pas souvent prise en compte comme une entité indépendante. Si les formes *Minenga ngyeghele* (enseignante) et *fam ngyeghele* (enseignant) se différencient en faisant des noms composés avec *fam* (homme) ou *minenga* (femme), cela ne doit pas être considéré comme un point de départ de la masculinité pour la féminité mais de deux concepts indépendants l'un de l'autre.

1.2.4. Le masculin, le féminin et le neutre dans différentes formes de mots quand on parle des animaux

En fang parlé à Bitam, cela est valable pour les autres langues locales du Gabon, les noms qui désignent les animaux, peuvent avoir deux formes pour indiquer séparément le masculin (mâle) et le féminin (femelle). Ces formes se différencient en faisant des noms composés avec *nome* (mari/époux) ou *ngaa* (femme/épouse) pour préciser que l'on parle ou désigne respectivement d'un animal mâle ou femelle.

Tableau 4 : Une esquisse de la représentation du masculin (mâle) et du féminin (femelle) par différentes formes quand on parle des animaux dans le fang parlé à Bitam

Masculin (mâle)	Féminin (femelle)	Neutre
nome#ngui (gorille mâle)	ngaa#ngui (gorille femelle)	ngui (gorille)
nome#zok(éléphant mâle)	ngaa#zok (éléphant femelle)	zok (éléphant)

1.2.5. Les pronoms personnels sujets

En fang parlé à Bitam, cela est valable pour les autres langues locales du Gabon, il n'y a pas dans les pronoms personnels, de modification de son même quand la personne désignée et son genre suggérés à l'oral sont connus. Nous proposons que ces données relatives à la personne et au genre suggérés soient visibles à l'écrit par l'ajout d'un morphogramme grammatical à la fin du pronom personnel qui va représenter le féminin. Inspiré de l'orthographe du français, ce morphogramme grammatical renvoie à un ou plusieurs graphèmes qui ne sont pas audibles ou muets et qui sont ajoutés à la fin du mot. Ces derniers jouent un rôle visuel fondamental en marquant à l'écrit une information grammaticale seulement suggérée sur le genre, le nombre et la personne. Ils ajoutent une information autre que celle relative au son.

En français, dans « ils » et « elles » par exemple, qui se prononcent de la même façon au singulier, le « s » est un morphème grammatical qui à l'écrit, indique la troisième personne du pluriel. C'est-à-dire le nombre. C'est aussi le cas pour « ent » à la fin des verbes à la troisième du pluriel, série de graphèmes morphogrammiques grammaticaux, qui les différencie dans certains cas de ceux de la troisième voire deuxième personne du singulier. C'est le cas de « (tu) manges », « (il/elle) mange » et « (ils/elles) mangent », par exemple. Le « e » muet à la fin des mots comme l'adjectif « ravie », par exemple, est un morphogramme grammatical qui indique le féminin de « ravi ». Tous ces mots sont ainsi des homophones.

Cette approche que nous proposons ici n'est pas nouvelle. Au début du xx^e siècle, le chinois moderne par exemple, l'avait déjà utilisé en ne faisant apparaître le genre qu'à l'écrit à l'aide des caractères employés restant strictement homophones dans les pronoms personnels. Ces caractères ont été introduits dans les pronoms personnels de la deuxième et la troisième personnes du singulier (C. Jortay, 2018).

Dans le cas du fang parlé à Bitam le graphème que nous suggérons va permettre d'indiquer le genre les pronoms personnels sujets du masculin de ceux du féminin qui se prononcent indistinctement. Dans ce cas de figure, nous proposons que ce morphogramme grammatical soit le graphème « a ». C'est-à-dire qu'il va correspondre à la voyelle finale de ces mots, mais cette double voyelle ne va pas se lire comme une longueur vocalique. C'est cette approche que nous suggérons pour toutes les langues locales du Gabon.

Dans le fang parlé à Bitam le pronom personnel sujet masculin de la troisième personne du singulier est une voyelle. Nous proposons qu'il soit en lettre capitale pour qu'il soit facilement identifiable dans les textes. C'est le cas en anglais par exemple, avec le « I » (je).

Tableau 5 : Une esquisse de la représentation du masculin, du féminin et du neutre des pronoms personnels sujets lorsque la personne désignée et son genre sont connus ou pas

Masculin	Féminin	Neutre
A (pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier) lorsque le genre de la personne est masculin	aa (pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier) lorsque le genre de la personne est féminin	A (pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier) lorsque le genre de la personne n'est pas connu
ba (pronom personnel sujet de la troisième personne du pluriel) lorsque le genre des personnes est masculin	baa (pronom personnel sujet de la troisième personne du pluriel) lorsque le genre des personnes est féminin	ba (pronom personnel sujet de la troisième personne du pluriel) lorsque le genre de des personnes n'est pas connu

Cette proposition de l'ajout d'un morphogramme grammatical à la fin des pronoms personnels sujets pour distinguer le genre de ces mots dans les langues locales du Gabon, rentre dans le cadre théorique de la lexicographie. Pour Kalonji (1993 :89) par exemple, la tâche du lexicographe est d'être assez imaginatif. Par ailleurs, en référence au même auteur (1993 :85), nous dirons qu'à l'état actuel de l'écriture de ces langues locales, le lexicographe doit au regard de son intuition, contribuer à la réflexion sur certaines formes écrites. De façon plus large, notre démarche obéit aux principes de la Théorie Générale de la lexicographie telle qu'énoncée par H. E Wiegand (1989) et considéré comme le père de la lexicographie moderne. Il s'agit notamment de la deuxième composante du Constituant Théorique

[5]
D__.

À l'instar des langues à forte tradition orale, il n'y a pas dans les langues locales du Gabon de confusion dans la communication orale, à cause de l'inférence. L'inférence comme c'est le cas dans les pronoms personnels, permet de savoir lors de l'échange que c'est un un homme ou une femme à qui on renvoie. Les mécanismes du protocole

d'échange de l'oral (l'interférence) permettent la compréhension des faits de langue par la présence physique de l'encodeur (Kalonji, 1993 :85). Mais comme l'indique cet auteur dans le même argumentaire, les contraintes de l'écrit qui élimine physiquement l'encodeur sont autres. Par ailleurs, en dehors du fait qu'elle sert à emmagasiner les connaissances, l'écriture permet de faire subsister la parole en dehors de la présence

[6]
de son émetteur. C'est dans ce sens que l'écriture doit être transparente et limpide (Z. Kalonji, 1993 :85) et qu'elle n'est pas la simple retranscription de la parole (D. Olson, 1998, p. 3). Ce qui peut être également retenu ici, c'est que l'évolution du langage écrit dépend de l'évolution de la pensée (L. Lurçat, 1988, p. 1).

Par ailleurs, ce que nous avons dit à propos des noms des métiers est valable dans les pronoms personnels sujets. C'est-à-dire que si ce travail met l'accent sur le genre de façon générale, il y a un accent particulier sur la féminité qui n'a pas été mis en relief comme cela a été le cas pour la masculinité. Nous pensons que la référence aux pronoms neutres suggère beaucoup plus la masculinité dans l'imaginaire collectif, car elle est perçue comme le point de départ pour déterminer la féminité.

Cette dernière n'est pas souvent prise en compte comme une entité indépendante. Nous pensons comme nous l'avons dit à propos des noms des métiers que cela est dû au fait que la référence aux noms neutres suggère beaucoup plus la masculinité dans l'imaginaire collectif. Car elle est perçue comme le point de départ pour déterminer la féminité, cette dernière n'est pas souvent prise en compte comme une entité indépendante. Si les formes *aa*, *baa* (elle, elles) se différencie de *A*, *ba* (il, ils) par l'ajout du morphème grammatical « a » à la fin pronom personnel sujet masculin, cela ne doit pas être considéré comme un point de départ de la masculinité pour la féminité mais de deux concepts totalement indépendants l'un de l'autre.

2. Aspects macro- et microstructuraux du traitement du genre dans les dictionnaires bilingues au Gabon

Dans cette section, il sera question tour à tour de présenter et de discuter, de différents types exemples d'articles de dictionnaire correspondant aux lemmes ou entrées de dictionnaire porteurs de genre. Il s'agira d'abord, de ceux renvoyant aux noms neutres qui ne portent que le genre grammatical, de ceux se référant aux noms masculins et féminins qui portent à la fois le genre grammatical et naturel soit le genre ou les deux.

Il sera ensuite question des articles de dictionnaire des pronoms personnels sujets, des noms des métiers et des animaux. Les articles de dictionnaire seront présentés en pair. Le premier, pour la partie français/fang de Bitam et le deuxième, pour la partie fang de Bitam/français. Pour plus de clarté, ils seront séparés par des pointillés.

2. 2.1. Exemples d'article de dictionnaire des noms neutres ou ne portant

que le genre grammatical : enfant/mông

enfant /ãfã/nom masculin *mông* (un/l'enfant), genre 1, cl 1, 2, pl *bông* (les/des enfants), cl 2 [\[7\]](#)

mông /mO:÷/nom masculin *un/l'enfant* genre 1, cl 1,2, pl *bông*, cl 2, *les/des enfants*

Par commodité et convention, les dictionnaires optent généralement de ne pas mentionner que le nom traité est neutre dans l'article de dictionnaire et cela doit être indiqué dans le guide de l'utilisateur. C'est ce que nous avons appliqué ici avec *mông* (enfant) dans la partie fang/français. Dans la macrostructure, nous avons commencé par la donnée « nom masculin ». Cela a été fait pour qu'il n'y ait pas une microstructure quasi semi intégrée dans laquelle il risque de ne pas avoir une relation d'adressage direct entre une paraphrase du sens/équivalent de traduction et son entrée (*enfant* et *mông/mông* et *enfant*).

Par ailleurs, comme c'est le cas en français par exemple, où les données grammaticales sont apprises progressivement en fonction du niveau d'acquisition des élèves, nous proposons que l'article du dictionnaire se limite d'abord avec cette donnée microstructurale. C'est après discussion entre lexicographes, didacticiens et pédagogues que les données traitées dans les premiers exemples d'articles de dictionnaire seront présentées aux élèves dans les dictionnaires correspondants en fonction de leurs différents âges et niveaux d'études [\[8\]](#). Les premiers ouvrages d'apprentissage pourront donc présenter les articles de dictionnaires ainsi que suit :

enfant /ãfã/nom masculin *mông* (un/l'enfant) genre 1, cl 1,2, pl *bông* (les/des enfants)

mông /mO:÷/ nom masculin (*un/l'*) *enfant*, genre 1, cl 1,2, pl *bông* (*les/des*) *enfants*

2.2. Exemples d'articles de dictionnaire des noms portant à la fois le genre grammatical et naturel : homme/fam et femme/minenga

- **homme/fam**

homme /Om/ nom masculin *fam* (un/l'homme), genre 1, cl 1,2, pl (les/des hommes) *be # fam*, cl 2

fam /fám/ nom masculin, *homme* genre 1, cl 1,2, pl *be # fam*, (cl 2, *les/des # hommes*)

· **femme/minenga**

femme /fam/ nom féminin *minenga* (une/la femme), genre 1, cl 1,2, pl *binenga* (les/des femmes), cl 2

minenga /minngá/ nom féminin, genre 1, cl 1,2 *femme*, pl *binenga*, cl 2, *les/des hommes*

Dans ce genre d'article de dictionnaire, nous avons pris la résolution de mentionner le genre naturel du nom avant les données relatives au genre grammatical. Cela est ainsi fait pour éveiller immédiatement cet aspect de certains noms dans les langues locales du Gabon. C'est loin d'être une imitation au français, par exemple. Comme nous l'avons déjà montré jusqu'ici, les langues locales tiennent compte du sexe dans certains noms et cela doit être nécessairement représenté dans l'écriture.

Par ailleurs, si ce travail se propose de faire plus ressortir le féminin et la notion de féminité, il ne s'agit pas de discriminer le masculin et la masculinité. Nous pensons seulement, et cela peut être discutable, que ce dernier aspect a été plus incarné de façon intuitive dans la société et tel que cela se manifeste dans le traitement actuel de ces langues.

Enfin, dans les tous articles de dictionnaire du modèle suggéré dans ce travail, nous proposons de présenter les données microstructurales relatives aux classes nominales des noms même dans la partie fang parlé à Bitam/français. Par convention, cela n'est pas courant dans les dictionnaires. Mais ici, c'est la langue fang parlé à Bitam et non le français qui est la langue cible quelle que soit la partie du dictionnaire traitée. De ce fait, le maximum d'informations possible doit apparaître dans la nomenclature.

2.3. Exemples d'articles de dictionnaire des pronoms personnels sujets : A et ba, aa et baa (il et ils, elle et elles)

· **il/A et ils/ba**

il /il/ PRON A (sujet du verbe ► se référant à un homme, un garçon) ; *A dzi* (il mange)

A /a :/ PRON *il* (sujet du verbe ► se référant à un homme, un garçon) *il mange* (A dzi)

ils /il/ PRON *ba* (sujet du verbe ► se référant à des hommes, des garçons) *ba dzi* (ils mangent)

ba /ba/ PRON *ils* (sujet du verbe ► se référant à des hommes, des garçons) *ils mangent* (ba dzi)

· **elle/A et elles/ba**

elle /εl/ PRON *aa* (sujet du verbe ► se référant à une femme, une fille) ; *aa dzi* (elle mange)

aa /a : / PRON *elle* (sujet du verbe ► se référant à une femme, une fille) *elle mange* (aa dzi)

elles /εl/ PRON *baa* (sujet du verbe ► se référant à des femmes, des filles) *baa dzi* (elles mangent)

baa /ba/ PRON *elles* (sujet du verbe ► se référant à des femmes, des filles) *elles mangent* (baa dzi)

Comme cela est couramment présenté dans les dictionnaires, le genre du pronom n'est pas souvent mentionné. Il est suggéré par les données de la paraphrase de sens telles que « sujet du verbe ► se référant à des femmes, des filles » comme c'est le cas ici par les oppositions des **pronoms** qui marquent la distinction du genre. Cependant, comme nous l'avons signifié pour les noms neutres, cela doit être explicitement signifié

dans le guide de l'utilisateur.

2.4. Exemples d'articles de dictionnaire des noms représentant le frère et la sœur selon que la personne qui désigne est du sexe masculin ou féminin

· frère/monegnang et frère/ndom

frère /frɛr/ nom masculin *monegnang* (lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin) genre 1, cl 1, 2; *ndom* (lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin) cl 1, 2

monegnang /mɔ̃nɔ̃/ nom masculin *frère* genre 1, cl 1, 2 (lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin),

ndom /ndóm/ nom masculin *frère* genre 1, cl 1, 2 (lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin)

sœur /sœr/ nom féminin *kaa* (lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin) ; *monegnang* (lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin)

· sœur/kaa et sœur/mone gnang)

sœur /sœr/nom féminin *kaa* (lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin) cl 1, 2 ; *monegnang* (lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin), cl 1, 2

kaa /ka:/nom féminin *sœur* genre 1, cl 1, 2 (lorsque la personne qui désigne est du sexe masculin)

monegnang /mɔ̃nɔ̃/ nom féminin *sœur* genre 1, cl 1, 2 (lorsque la personne qui désigne est du sexe féminin)

2.5. Exemples d'articles de dictionnaire des noms des métiers : enseignant/fam#ngyeghele et enseignante/minenga#ngyeghele

· enseignant/fam ngyeghele

enseignant /ãɛɛ÷ã/ nom masculin *fam#ngyeghele*

fam#ngyeghele /fám/ nom masculin *enseignant*

· enseignante/minenga#ngyeghele

enseignante /ãɛɛ÷ãt/ nom féminin *minenga ngyeghele*

minenga#ngyeghele /minngá#jgl/ nom féminin *enseignante*

Au risque de le redire, les éléments d'analyse de ces exemples d'articles de dictionnaire présentés ci-dessus, correspondent à ceux qui ont été déjà discutés. On peut donc s'y référer. Dans la sous-section 2.1, il s'agit de la primauté de la mention du genre naturel sur le genre grammatical). Cependant, dans cet article de dictionnaire, les lemmes ou entrées du dictionnaire comme *fam# ngyeghele* (enseignant) et *minenga # ngyeghele* (enseignante) interrogent sur plusieurs aspects. Dans le fang parlé à Bitam *fam* et *minenga* comme leurs équivalents *homme* et *femme* en français, interviennent dans plusieurs mots. Ces cas de figure se présenteront dans de nombreux autres articles de dictionnaire.

Dans un premier temps, faut-il en faire des mots simples et non composés par l'usage de la soudure ou celui du trait d'union : *famngyeghele* et *minengangyeghele* ou *fam-ngyeghele* et *minenga-ngyeghele*? Dans ces deux cas, il sera question d'une microstructure intégrée comme cela a été présenté dans les articles de dictionnaires

[9]
avec les mots simples ou de base, cf. **fam** et **minenga**, par exemple —. Cette dernière, présente une relation d'adressage direct entre une paraphrase du sens/équivalent de traduction et son entrée. Cette décision importante et subtile doit faire l'objet d'une collaboration entre le lexicographe, le linguiste et le didacticien.

Dans un deuxième temps, si ces lemmes ou entrées de dictionnaire sont laissés ainsi comme mots composés, ils seront traités dans le cadre d'une microstructure non intégrée. Cette dernière, décline une relation d'adressage à distance entre une paraphrase du sens/équivalent de traduction et son entrée. Cette fois-ci encore, cette décision importante et délicate doit faire l'objet d'une collaboration entre le lexicographe, le linguiste et le didacticien. Dans ce cas, les articles se présenteront ainsi que suit :

fam /fám/ nom masculin, *homme* genre 1, cl 1,2, pl be#fam, cl 2, *les/des # hommes*, ~ ngyeghele (*un/l'*) *enseignant*, pl be#fam ngyeghele (*les/des*) *enseignants*

minenga /minngá/ nom féminin, genre 1, cl 1,2, *femme*, pl binenga, cl 2, *les/des femmes*, ~ ngyeghele (*une/l'*) *enseignante*, pl binenga ngyeghele (*les/des*) *enseignantes*

2.6. Exemples d'articles de dictionnaire des noms des animaux : éléphant femelle/ngaa#zok et nom#zok/éléphant mâle

· éléphant/ngaa#zok (femelle) et nom#zok (mâle)

éléphant nom masculin *nom#zok*, *nome* cl 1, 2 et *zok* cl 9,10, éléphant mâle, pl be#yom#zok; *ngaa#zok*, *ngaa* cl 1, 2 et *zok* cl 9,10, éléphant femelle, pl be#yaa#zok

· **ngaa zok /éléphant femelle**

ngaa#zok/nga:#zɪk/ nom féminin (*un/l'*) *éléphant femelle* ; ngaa cl 1, 2 et zok cl 9,10, pl be#yaa#zok (*les/des*) *éléphants femelles*

· **nom#zok/éléphant mâle**

nom#zok /nóm#zɪk/ nom masculin (*un/l'*) *éléphant mâle* ; nom cl 1, 2 et zok cl 9,10, pl be#yom#zok (*les/des*) *éléphants mâles*

Encore une fois ici, de peur de nous reprendre, les éléments d'analyse de ces exemples d'articles de dictionnaire présentés ci-dessus, correspondent à ceux qui ont été déjà discutés. On peut donc s'y référer. Dans la sous-section 2.5, il est question de la discussion autour de savoir s'il faut faire de certains lemmes ou entrées de dictionnaire des mots simples ou composé avec tout que cela implique comme choix du type de la macrostructure. C'est le cas ici avec *nome-* et *ngaa#zok* (éléphant mâle et femelle).

Le masculin et le féminin ici vont évidemment dans le sens de la distinction entre les animaux mâles et femelles. La traduction de *nom* ou *ngaa* comme *époux/mari* et *épouse/femme* est donc littéral et non littéraire. Il s'agit de la notion de mâle et femelle que les locuteurs ont traduit ici. Comme nous nous sommes interrogés à l'entame de travail, cette distinction sera importante pour l'enseignement de la biologie ou des sciences de la vie et de la terre (SVT) par exemple. Dans ces disciplines entre autres, la distinction entre le masculin et le féminin ou le concept de mâle et de femelle.

En électricité et mécanique par exemple, on parle de *fiche*, de *borne* et de *clé mâle* ou *femelle*. Les locuteurs du fang de Bitam en particulier et des langues locales du Gabon en général, vont faire précéder *nom* ou *ngaa* aux équivalents des mots *fiche* et *clé*. Ce ne sera pas dans l'idée d'*époux/mari* et d'*épouse/femme*, mais dans celle de *mâle* et *femelle*.

Conclusion

En nous référant à J. Vachek (1939), nous dirons que dans l'examen des langues

locales du Gabon, seul l'aspect phonétique a été souvent mis à l'honneur dans l'écriture. On n'a reconnu à cette dernière d'autre fonction que celle de représenter la langue « parlée » comme simple voile recouvrant la configuration réelle de ces langues. Or, nous pensons qu'il faudra peut-être dorénavant aussi manifester une aménité dans la contribution de l'écriture de ces langues comme représentation réelle de la langue. Ce, à partir de la pensée même si cette dernière est seulement suggérée à l'oral, de l'organisation sociale et de la vision du monde.

Dans ce travail, nous avons montré que la fonction de l'écriture des langues locales du Gabon peut être à la fois de représenter, sans aucune ambiguïté, la langue « parlée » et la langue « pensée » et sans que ces deux fonctions ne s'excluent nécessairement. Ce travail a donc été une interrogation sur la vision de l'écriture de ces langues qui dévoile le genre naturel qui permet sur le plan littéraire de dévoiler la féminité qui plus que la masculinité, est restée assez dissimulée. Sur le plan linguistique, il s'est agi de l'effort d'analyse de la distinction mâle et femelle dans un contexte où les langues locales doivent se développer sur le plan scientifique avec un impact sur le plan enseignement/apprentissage de ces langues.

En utilisant le système morphogrammique du français et en imitant le chinois contemporain, il a été question de voir dans quelle mesure l'échange des méthodes entre les langues à communication internationale et les langues locales du Gabon pourrait permettre à ces dernières de se développer. Comme cela a été démontré dans ce travail, cette approche a été empruntée sans intention aucune d'imitation absolue ou aveugle. Bien au contraire. Avec le chinois contemporain qui a usé de l'homophonie pour distinguer le genre naturel dans les pronoms personnel, c'est un aspect important de la vision de l'écriture des langues locales qui a dévoilé plus que les différences, les similitudes qui caractérisent les peuples du monde.

Références bibliographiques

JORTAY Coraline, « Blanches colombes, monstrueuses machines : le genre linguistique au miroir de la traduction littéraire chinois-français » *Semen* [En ligne], 44 | 2018, mis en ligne le 24 mai 2018, consulté le 06 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10759> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.10759>

ELLA Edgard Maillard, 2011, « Le nom et la notion usuelle du genre dans les langues locales du Gabon » in *Palabres Actuelles*, N° 11 « Le nom » Editions Raponda-Walker, Libreville, pp. 97-119.

ELLA Edgard Maillard, 2012, « Le nom et la notion usuelle du genre dans les langues locales du Gabon » in *Palabres Actuelles*, Libreville, Editions Raponda-Walker, 2012. pp. 97-119.

ELLA Edgard Maillard, 2015, « Approche lexicographique des langues locales du Gabon et reflet d'une culture égalitaire de sexe » in *Le féminin, le masculin et les rapports*

sociaux de sexe au Gabon, Gladys Esseng Aba'a et Joseph Tonda (dir.), Etudes africaines, Série Sociologique, L'Harmattan, Paris (France), 2015, pp. 133-145.

ELLA Edgard Maillard, 2018, « Les dictionnaires bilingues au Gabon et la prise en compte des contenus historiques et socioculturels pour un meilleur enseignement des langues locales » in *NodusSciendi*, Volume 23, www.nodus-sciendi.net (Site Web), pp. 5-27

GOUWS, R.H. 2001. Formation lexicographique : Approches et thèmes. Emejulu, J.D. (Éd.), *Éléments de Lexicographie Gabonaise, Tome I*: 95-134. New York: Jimacs-Hillman Publishers.

HOUIS Maurice, 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*. Paris, Presses Universitaires de France.

KALONJI Zezeze, 1993, *La lexicographie bilingue en Afrique francophone : L'exemple français-cilubà* ; Paris, L'Harmattan.

LURÇAT Liliane, 1988, « De la nécessité de l'écriture manuscrite comme écriture première » in *Psychologie scolaire*, n°66, avril, <http://www.sauv.net/lurcat3.htm#1>

MAVOUNGOU Paul Achille, 2010, *Lexicographie et Confection des Dictionnaires au Gabon*, African Sun Media, 360 p.

ONDO-MEBIAME Pierre, 2008, *Essai sur les constituants syntaxiques du fàŋ-ntúmù*, Libreville, Editions Raponda-Walker, 295 p.

OLSON David, 1999, « L'Univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée » in *Echange et lien social*, N° 93-Avril. Paris: Editions Retz.

Sangare Mahamadou, 2004. L'identité africaine à la lumière du multilinguisme in *Langues locales et l'identité africaine*, thème de la Conférence du Caire du 17 au 18 avril 2004.

WIEGAND Herbert Ernst, 1989, Der gegenwärtige Status der Lexikographie und ihr Verhältnis zu anderen Disziplinen. In, Hausmann, F.J et al. (eds.), *Wörterbücher. Dictionaries. Dictionnaires. Ein Internationales Handbuch zur Lexikographie*. Berlin : De Gruyter. 246-280.

Webographie

<https://www.citation-du-jour-ernest-hemingway/seule-ecriture-valable-celle-invente-10519.html>, consulté le 23/06/2018

« [Discussion sur de l'oralité à l'écriture dans les langues africaines](#) », [https : //www](https://www).

[1]
___ Cf. P. Ondo-Mebiame (2008).

[2]
___ Cet aspect a fait l'objet d'une réflexion dans E.M. Ella (2011)

[3]
___ L'importance de la prise en compte des données culturelles dans les dictionnaires au Gabon a été abordée dans E.M Ella (2018)

[4]
___ Nous référons à la citation d'Ernest Hemingway : « La seule écriture valable, c'est celle qu'on invente...c'est ça qui rend les choses réelles », cf. <https://www.citation-du-jour-ernest-hemingway/seule-ecriture-valable-celle-invente-10519.html>, consulté le 23/06/2018

[5]
___ Le Constituant Théorique D est celui est la théorie de la recherche lexicographique sur la langue et dispose de deux composantes. La première consiste en une typologie de dictionnaires et ses principes et la deuxième en une catégorie de toutes les présentations des résultats de la lexicographie linguistique comme textes à propos de la langue.

[6]
___ Cf. « [Discussion sur de l'oralité à l'écriture dans les langues africaines](#) », [https : //www. Akepatrice.wordpress.com/2007/11/24](https://www.akepatrice.wordpress.com/2007/11/24), consulté le 07/05/2020.

[7]
___ Cl = classe (nominale) et pl = pluriel

[8]
___ Ces aspects ont été abordés dans E. M. Ella

[9]
___ Pour plus d'informations sur la microstructure intégrée, non intégrée et semi-intégrée, cf. Gouws (2001 : 117-118) et Mavoungou (2010 : 202-207).